



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEMENT D'EPINAL

CANTON D'EPINAL 1

COMMUNE DE CHANTRAINE

Séance du Conseil Municipal
en date du 3 juillet 2025

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-cinq le trois juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué (convocation en date du 24/06/2025 affichée le 24/06/2025), s'est réuni en séance publique à la Mairie de Chantraine sous la présidence de Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

***Étaient présents** : Monsieur Marc BARBAUX, Maire, Mesdames Brigitte GILLE, Sandrine HINGRAY, Audrey HUSSON et Messieurs Michel AUBERT, Jean-Pascal VALDENNAIRE, Adjoint, Madame Anne VIGUIER, Conseillère municipale déléguée, Mesdames Marie-Noëlle DUMARTIN, Anne-Marie GIRARDIN, Marie-Laure MULOT et Messieurs Sébastien BAUR, Jacques CHAPON, Gérard HUMBLLOT, Mickaël ROBERT, Conseillers municipaux.*

***Étaient excusés** : Mesdames Agnès BOUDOT (pouvoir à Mme GIRARDIN), Charlotte GÖTTMANN (pouvoir à M. VALDENNAIRE), Martine OHNIMUS (pouvoir à Mme GILLE) et Messieurs Jean-Daniel BOXBERGER (pouvoir à Mme HUSSON), Clément CLAUDEL (pouvoir à M. ROBERT), Patrick DORGET (pouvoir à M. AUBERT), Max RICHARD (pouvoir à M. CHAPON).*

***Était absent** : Monsieur Slim HARDIAL.*

Formant la majorité des membres en exercice

Nombre de conseillers en exercice : ... 22

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers votants : 21

Madame Brigitte GILLE a été désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance (5 Juin 2025) est lu et adopté à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

- 1°/ *Création de deux postes pour accroissement temporaire d'activité.*
- 2°/ *Autorisation de signature de l'acte authentique de transfert de voirie de la rue du Plein Soleil.*
- 3°/ *Fixation des tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2025/2026.*
- 4°/ *Informations et questions diverses.*

Le Conseil Municipal a acté les décisions suivantes :

Délibération N° 1 - Fonction publique - Personnel contractuel - Créations et transformations d'emplois contractuels - Création de deux postes pour accroissement temporaire d'activité.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 21 voix pour,

DECIDE

- 1) **De créer**, à compter du 1^{er} septembre 2025 et jusqu'au 31 août 2026, deux postes non permanents, sur le grade d'adjoint d'animation relevant de la catégorie C, un à 25 heures par semaine et l'autre à 15 heures par semaine, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité ;
- 2) **D'autoriser** le recrutement de deux agents contractuels pour pourvoir ces emplois sur le fondement de l'article L 332-23-1° du code général de la fonction publique dans les conditions susvisées ;
- 3) **De fixer** la rémunération des agents recrutés au titre d'un accroissement temporaire d'activité comme suit : la rémunération de ces agents sera fixée sur un indice de la grille indiciaire relevant du grade d'adjoint d'animation, en tenant compte des qualifications et de l'expérience de l'agent recruté.

Délibération N° 2 - Voirie - Autorisation de signature de l'acte authentique de transfert de voirie de la rue du Plein Soleil.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 21 voix pour,

VALIDE la proposition de Monsieur le Maire d'acter l'intégration de la voie privée dite « Rue du Plein Soleil » dans la voirie communale, la publication du transfert n'ayant jamais été enregistrée dans le cadre d'une procédure engagée en 2006,

et **AUTORISE** ce dernier (ou son adjoint) à faire rédiger l'acte authentique de transfert de voirie de la rue du Plein Soleil et à signer celui-ci.

Délibération N° 3 – Finances – Tarifs des services publics – Fixation des tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2025/2026.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A la majorité des suffrages exprimés : 21 voix pour,

VALIDE les tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2025-2026.

Restauration Scolaire	Tarif Normal		Tarif Préférentiel		Année scolaire
	Extérieur	Chantrainois	Extérieurs QF < 700	Chantrainois QF < 700 (+ personnel communal)	
Repas programmé	8.60	6.00	6.90	4.80	2024/2025
Repas non programmé	12.04	8.40	9.66	6.72	
Repas programmé	8.60	6.00	6.90	4.80	2025/2026
Repas non programmé	12.04	8.40	9.66	6.72	

Puis sont données au conseil municipal les informations suivantes :

Monsieur le Maire s'adresse au conseil municipal afin :

- De l'informer de la **résiliation de la convention constitutive du groupement d'autorités concédantes** en vue de la passation d'un contrat de concessions relatif à l'exploitation du réseau de chauffage urbain, en raison des analyses effectuées dans le cadre de la procédure de mise en concurrence, qui ont mis en évidence plusieurs éléments de nature à remettre en question les équilibres initiaux du projet ;
- De lui faire part de l'**achat en crédit-bail d'un nouveau fourgon tôle Fiat** en remplacement de l'ancien tombé en panne ;
- De lui annoncer que le **Plan Communal de Sauvegarde** a été finalisé et envoyé à la préfecture le 27 juin 2025 ;
- De l'informer que les **travaux de pose de panneaux solaires sur la toiture de l'école maternelle** devraient débuter en ce début du mois de juillet ;
- De lui communiquer les **effectifs des deux écoles pour la rentrée 2025/2026** :
 - o 56 élèves en maternelle
 - o 136 élèves en élémentaire.

Monsieur Michel AUBERT fait part de son souhait d'organiser des **réunions d'information** sur les conséquences, pour les administrés, de l'imminent **abandon du réseau cuivre** par l'opérateur **Orange**.

Madame Brigitte GILLE fait un point sur la mise en place du plan canicule.

Madame Sandrine HINGRAY informe qu'il reste de la place dans le prochain *Chantraine Infos* et qu'il est urgent de lui fournir des articles pour compléter ce bulletin trimestriel. La transmission à l'imprimerie est **impérative ce vendredi 4 juillet** pour permettre une distribution dans les foyers avant la soirée du 13 juillet.

Monsieur Jean-Pascal VALDENAIRE annonce qu'il organisera **deux réunions publiques**, l'une à propos du **schéma d'accueil en forêt** et l'autre concernant **les cybers attaques et la cyber sécurité**.

Monsieur Jacques CHAPON fait un bref exposé sur le **projet Ep'Hyne**, création d'une unité de capture de CO2 et de production de carburant d'aviation durable sur l'écoparc de Chavelot.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.

Le Maire,

Marc BARBAUX



La Secrétaire de séance,

Brigitte GILLE

Présent Procès-verbal affiché le 10 OCT. 2025